

Article 31 du Règlement

Le secrétaire parlementaire a fait état également de discussions qui ont eu lieu entre les parties au début de la semaine, et il semble avoir tout à fait oublié le cours véritable des événements.

Mme Finestone: Il les a peut-être travestis.

Mme Catterall: Je n'irai pas jusqu'à dire, comme l'a fait ma collègue, qu'il les a travestis. Je n'y songe pas un seul instant. Depuis au moins 1978 qu'il siège à la Chambre des communes, il a peut-être du mal à se souvenir de ce qui s'est exactement produit depuis lundi et mardi.

Il a accusé mon collègue le député de Dartmouth de ne pas avoir su obtenir la parité salariale pour les équipages des navires. Je tiens à rappeler une chose aux députés d'en face et je tiens à ce qu'elle soit clairement consignée. En fait, c'est le député de Dartmouth lui-même qui, au début de cette semaine, est parvenu à obtenir du président du Conseil du Trésor l'engagement d'accorder la parité salariale aux équipages aussi bien de l'Atlantique que du Pacifique, à compter de la date de la signature de la convention, de sorte que les parties n'aient pas à négocier cet aspect. J'aurai d'autres choses à ajouter concernant ces négociations un peu plus tard.

Une voix: L'horloge!

Mme Catterall: Comme je n'ai pas l'intention de terminer avant 13 h 16, monsieur le Président, je devrai poursuivre au retour.

Mme Finestone: C'est à la présidence qu'il incombe de le signaler.

Mme Catterall: Le député de Dartmouth a servi ses électeurs de façon exemplaire. Nous aurons. . .

Le président suppléant (M. Brightwell): Je regrette d'interrompre la députée. Elle pourra effectivement poursuivre après la pause du déjeuner.

Comme il est maintenant 13 h 16, je quitte maintenant le *Fauteuil* pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 h 16.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Charles Caccia (Davenport): Monsieur le Président, le gouvernement devient expert dans l'art de recycler, surtout les vieilles promesses. Prenons l'exemple d'une loi sur un processus d'évaluation d'impact sur l'environnement. Elle a été promise la première fois aux élections de 1984, puis à celles de 1988, et plus récemment dans le discours du Trône d'avril dernier.

Nous venons d'apprendre que le Cabinet met cette proposition en veilleuse. Il serait d'avis, semble-t-il, qu'une loi sur l'évaluation d'impact n'est pas urgente. Qui pis est, on rapporte aujourd'hui que si jamais une loi sur l'évaluation d'impact est approuvée, la Société pour l'expansion des exportations en sera exemptée. Pourquoi? Le Canada a-t-il l'intention d'exporter des méthodes de pollution?

Dans tous les domaines, dont la garde des enfants, l'universalité des pensions, la consultation publique, l'aide étrangère, les pêches et le développement durable, de plus en plus de décisions du gouvernement battent en brèche ses propres promesses.

* * *

L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, le traitement injuste que le gouvernement réserve aux employés des hôpitaux pour anciens combattants et à d'autres employés fédéraux que le projet de loi C-49 force à retourner au travail, n'est qu'une autre preuve, après tant d'autres, que ce gouvernement n'écoute plus la population.

Les employés des hôpitaux pour anciens combattants travaillent avec acharnement. Ils traitent ces valeureux citoyens avec soin et compassion, consacrant plus d'énergie à réconforter leurs malades que nous ne saurons jamais le faire, pour la plupart. Les familles de ces anciens combattants veulent qu'on mette fin au conflit de travail, mais elles veulent également que ces employés soient rémunérés équitablement pour leurs efforts constants, généreux et consciencieux.

Le gouvernement tente de régler ce conflit en usant de la force, au lieu de faire preuve d'équité et d'honnêteté. Il devrait cesser de jongler avec les chiffres pour défor-